

CALENDRIER VOIRIE

2026



CHÈRES LANCÉENNES, CHERS LANCÉENS,

La Ville de Lancy poursuit ses engagements en faveur de la qualité de notre cadre de vie. Nous œuvrons activement à renforcer la canopée et à désimperméabiliser les sols afin de réduire les îlots de chaleur, qui fragilisent notre population lors des épisodes de canicule, de plus en plus fréquents.

Dans le même esprit, et afin de préserver un sentiment de propreté et de sécurité, la Ville continue la mise en œuvre de sa politique de gestion durable des déchets. Cela passe par la réduction du trafic lié au ramassage et par la collaboration avec des partenaires équipés de véhicules électriques, contribuant ainsi à limiter nos émissions de CO₂.

En 2024, chaque Lancéenne et Lancéen a produit en moyenne 181,3 kg de déchets incinérables, alors que l'objectif cantonal est de 160 kg/habitant-es. Pour y parvenir, un effort collectif est nécessaire, notamment en :

- **augmentant** le tri et le recyclage,
- **réduisant** la part de déchets incinérables.

Notre poubelle contient encore environ 25 % de déchets organiques qui devraient rejoindre la P'tite Poubelle Verte, soit près de 1600 tonnes de matière organique incinérées chaque année.

La Ville poursuit également l'abandon progressif de la collecte « porte-à-porte » au profit d'éco-points enterrés, plus durables et adaptés aux besoins actuels. Parallèlement, elle renforce ses actions de sensibilisation pour encourager chacune et chacun à :

- **limiter** ses déchets (repenser et réduire sa consommation),
- **donner** une seconde vie aux objets (réparer, réutiliser, donner),
- **transformer** les déchets en ressources (recycler).

Le calendrier voirie 2026 vous propose des conseils pratiques et des informations utiles pour vous accompagner sur le chemin de la réduction des déchets. Je suis convaincu que nos actions, mises bout à bout, feront de grandes différences. Je vous souhaite une belle année 2026 et une agréable lecture.

DAMIEN BONFANTI

Conseiller administratif délégué au Service de l'environnement

LE MEILLEUR DÉCHET EST
CELUI QU'ON NE PRODUIT PAS.



IMPRESSIONUM

Ville de Lancy
Service de l'environnement

Nouvelle adresse
Chemin des Rambossons 23 | 1212 Grand-Lancy
Tél. 022 879 54 31 | dechets@lancy.ch

Conception Société coopérative Vocables

Illustrations Studio Panpan

Imprimerie Imprimerie du Moléson Coris SA

Calendrier à télécharger sur www.lancy.ch et disponible en version PDF accessible pour les personnes présentant une déficience visuelle.

Nos remerciements à nos partenaires voirie,
le Groupe Serbeco, Prop SA et Transvoirie SA.

Ville de Lancy

République et canton de Genève



www.lancy.ch

SAVIEZ-VOUS QUE CHAQUE DÉCHET VA DANS UNE POUBELLE SPÉCIFIQUE ?

EN CAS DE DOUTE SUR LE MODE DE COLLECTE D'UN DÉCHET,
RÉFÉREZ-VOUS À L'ABÉCÉDAIRE EN PAGES 4 ET 5.



✓ OUI

Polystyrène, carton à pizza,
sac aspirateur, sac plastique



✓ OUI

Papier, carton,
boîte à œufs, enveloppe



✓ OUI

Bouteille en verre (blanc,
vert), bocal en verre



✓ OUI

Reste de repas, petit sac
compostable, fleur,
os de viande



✓ OUI

Bouteille de
boisson en PET



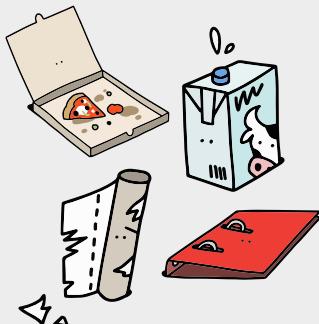
✗ NON

Déchet organique,
déchet recyclable
(papier, verre, PET, etc.)



✗ NON

Carton à pizza,
brique de lait, papier
ménage, classeur



✗ NON

Verre à boire, ampoule,
miroir, vaisselle



✗ NON

Litière animale,
plastique, capsule de café,
huile de friture



✗ NON

Flacon de lessive,
bouteille d'huile,
vaisselle en plastique,
bouteille de shampoing



ABÉCÉDAIRE DU TRI

À LANCY, CHAQUE JOUR PLUS DE GENS SE SOUCIENT DU TRI!



	Éco-points	Espace de récupération cantonal (ESREC)	Retour en magasin	Collecte mensuelle des encombrants et de la ferraille ¹
A	Accumulateurs nickel/cadmium/plomb/lithium/etc.		✓	✓
	Aérosols		✓	✓
	Aimants		✓	
	Alcool à brûler		✓	✓
	Aluminium (canettes)	alu-fer blanc	✓	✓
	Aluminium ménager (propre ou souillé)	alu-fer blanc	✓	
	Amiante (en sacs spécifiques)		✓	
	Ampoules (LEDs + économiques + néons)		✓	✓
	Ampoules (incandescentes + halogènes)	ordures ménagères	✓	
	Animaux morts ²			
	Appareils électroménagers		✓	✓
	Aquarium		✓	
B	Batteries nickel/cadmium/plomb/lithium/etc.		✓	✓
	Batteries de voiture		✓	✓
	Berlingots (emballages à boissons)	ordures ménagères	✓	
	Bocaux en verre (sans le couvercle)	verre	✓	
	Bois		✓	
	Boîtes de conserve (fer blanc)	alu-fer blanc	✓	
	Bouteilles de vinaigre et d'huile		✓	✓
	Bouteilles (en verre)	verre	✓	
	Bouteilles de boisson (en PET)	PET	✓	✓
	Bouteilles de lait (en plastique PEHD)	ordures ménagères	✓	✓
	Branchages	déchets organiques	✓	
	Briques à boisson (Tetra Pak)	ordures ménagères	✓	
C	Câbles électriques		✓	✓
	Canettes (en aluminium)	alu-fer blanc	✓	✓
	Capsules de café (en aluminium)	capsules café	✓	
	Carrelage		✓	

Éco-points	Cartons propres	papier-carton	✓		Espace de récupération cantonal (ESREC)	Retour en magasin	Collecte mensuelle des encombrants et de la ferraille ¹
	Cartons souillés (ex. boîte à pizza, assiettes sales)	ordures ménagères	✓				
	Cartons take-away (propres ou souillés)	ordures ménagères	✓				
	Casseroles, poêles à frire		✓				
	CD, Cassettes audio et vidéo		✓				
	Cendres		✓				
	Céramique	ordures ménagères	✓				
	Chaussures propres, en bon état, par paires	textiles	✓				
	Chaussures sales, très abîmées ou sans sa paire	ordures ménagères	✓				
	Chimiques et toxiques (produits)		✓	✓			
	Classeurs	ordures ménagères	✓				
	Coquilles d'œufs et de fruits de mer	déchets organiques	✓				
	Couches culottes	ordures ménagères	✓				
	Couteaux		✓				
	Cuir, sacs, ceintures en bon état	textiles	✓				
	Cuisinières		✓	✓	✓		
D	Démolition (matériel de)		✓				
	Dilutifs		✓	✓			
	DVD		✓				
E	E-cigarettes		✓	✓			
	Électriques, appareils électroniques		✓	✓			
	Extincteurs			✓			
F	Faïence, vaisselle	ordures ménagères	✓				
	Fleurs, plantes	déchets organiques	✓				
	Frigos		✓	✓			
	Fusibles		✓	✓			
G	Gaz (bouteille, cartouche, bonbonne, etc.)		✓	✓			
	Gazon	déchets organiques	✓				

¹Voir le calendrier mensuel, pages 12 à 23.

²Jamais avec les ordures ménagères! À déposer au Centre intercommunal des déchets carnés (av. de la Praille 47A, 1227 Carouge).

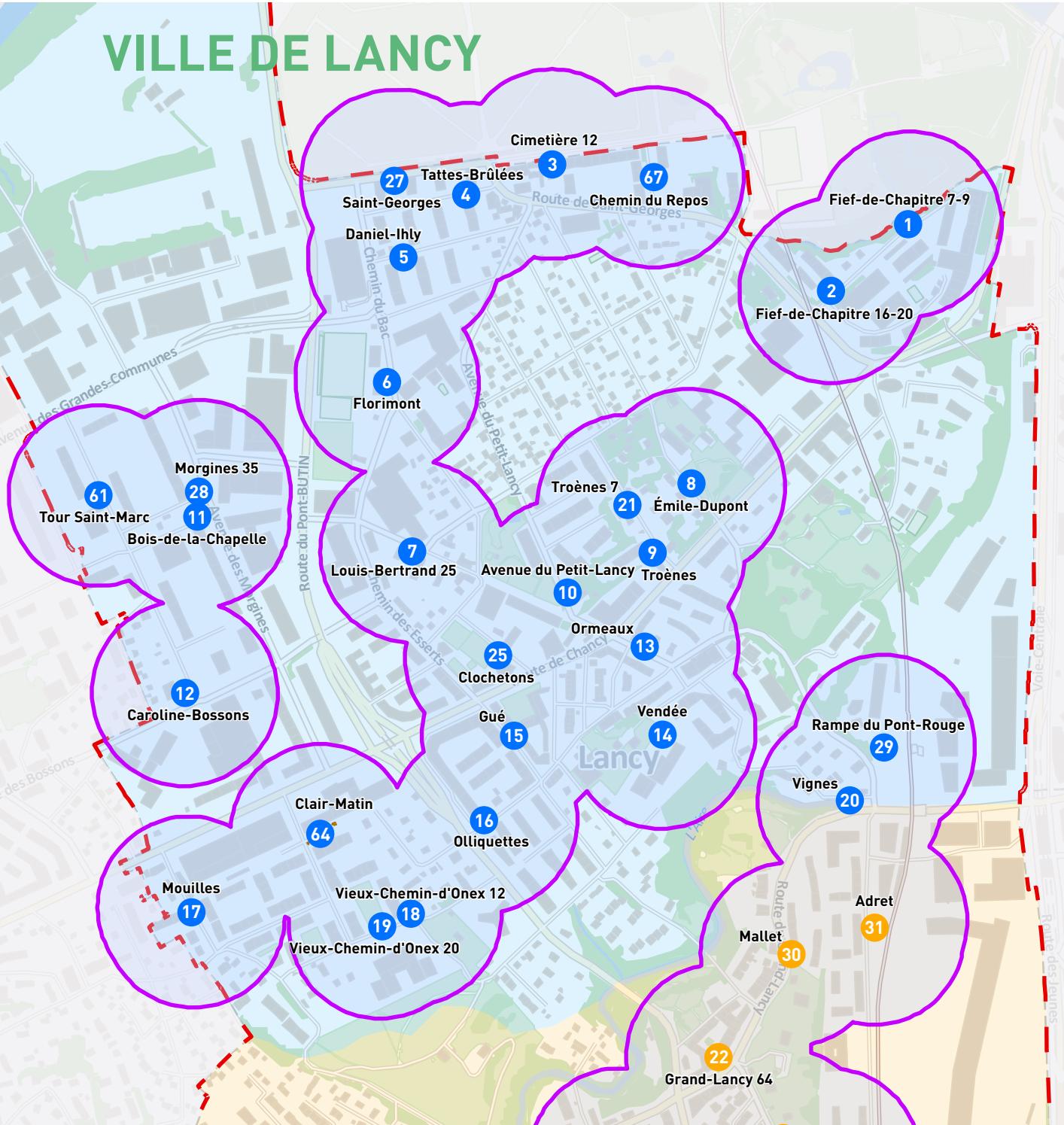
	Éco-points	Espace de récupération cantonal (ESREC)	Retour en magasin	Collecte mensuelle des encombrants et de la ferrailler ¹
H Habits usés et neufs	textiles	✓		
Huiles végétales	ordures ménagères (bouteille fermée, max. 1 litre par sac poubelle)	✓		
I Imprimantes		✓	✓	✓
Inertes, cailloux, bacs à fleurs		✓		
Insecticides		✓	✓	
J Jouets	ordures ménagères (sans piles)	✓	Uniquement jouets électroniques	
L Lames de rasoir, cutters	ordures ménagères	✓		
Lave-linge		✓	✓	✓
Livres	papier-carton	✓		
Litières pour animaux (même naturelles)	ordures ménagères	✓		
Luminaires, lampes		✓	✓	✓
M Marc de café	déchets organiques			
Matelas		✓		✓
Matériel informatique		✓	✓	✓
Médicaments			✓	
Métaux (fer, laiton, aluminium...)		✓		✓
Miroirs		✓		
Mobilier, Meubles		✓		✓
N Natels, téléphones portables		✓	✓	
Néons (tube)		✓	✓	
O Os et arêtes	déchets organiques		✓	
Ordinateurs, matériel informatique		✓	✓	✓
P Pain, vieux pain sec	déchets organiques	✓		
Papier	papier-carton	✓		
Peintures, solvants, décapants		✓	✓	
PET (uniquement bouteilles à boisson)	PET	✓	✓	
Piles	piles	✓	✓	
Piles rechargeables		✓	✓	
Plastiques (flaconnages)	ordures ménagères	✓	✓	

	Éco-points	Espace de récupération cantonal (ESREC)	Retour en magasin	Collecte mensuelle des encombrants et de la ferrailler ¹
R Pots de fleurs		✓		
Pneus		✓	✓	
Puffs		✓	✓	
R Radiographies ³				✓
Radios, chaînes stéréo			✓	✓
Rasoirs jetables	ordures ménagères	✓		
Restes de repas	déchets organiques	✓		
Roues de vélo		✓		
S Sagex (polystyrène expansé) blanc	ordures ménagères	✓		
Sapins de Noël naturels (sans décoration)	levées spéciales en janvier ¹	✓		
Seringues			✓	
Skis, souliers de ski		✓		✓
T Tapis		✓		✓
Téléviseurs, lecteurs VHS ou DVD		✓	✓	✓
Terre, terre cuite		✓		
Textiles	textiles	✓		
Thés et tisanes	déchets organiques	✓		
Thermomètres		✓	✓	
Toners (cartouches)		✓	✓	
Toxiques (produits)		✓	✓	
U Ustensiles de cuisine (métal)		✓		
V Vaisselle	ordures ménagères	✓		
Végétaux crus et cuits	déchets organiques	✓		
Vélos électriques		✓	✓	
Vêtements	textiles			
Verre à vitre, verre plat	ordures ménagères	✓		
Verre à boire	ordures ménagères	✓		
Verre à bouteille	verre	✓		

¹Voir le calendrier mensuel, pages 12 à 23.

³À déposer au Bâtiment administratif de la Mairie (route du Grand-Lancy 39A, 1212 Grand-Lancy).

VILLE DE LANCY

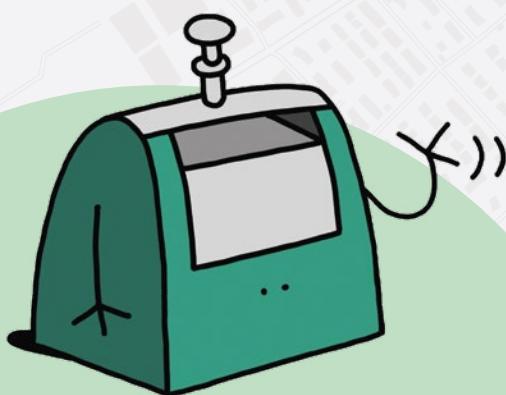


ÉCO-POINTS DU PETIT-LANCY

- 1 Chemin du Fief-de-Chapitre 7-9
- 2 Chemin du Fief-de-Chapitre 6
- 3 Avenue du Cimetière 10
- 4 Chemin des Tattes-Brûlées 12
- 5 Chemin Daniel-Ihly 20
- 6 Chemin du Bac 13,
Stade de Florimont
- 7 Avenue Louis-Bertrand 25
- 8 Avenue du Plateau,
Parc Émile-Dupont
- 9 Chemin des Troènes 3
- 10 Avenue du Petit-Lancy 1-3
- 11 Avenue du Bois-de-la-Chapelle
- 12 Chemin de la Caroline 1,
Rue des Bossions 76
- 13 Place des Ormeaux 6
- 14 Chemin de la Vendée 27
- 15 Chemin du Gué 78
- 16 Chemin des Olliquettes 2
- 17 Chemin des Mouilles 7
- 18 Vieux-Chemin-d'Onex 12
- 19 Vieux-Chemin-d'Onex 20
- 20 Chemin des Vignes 1
- 21 Chemin des Troènes 7
- 28 Avenue des Morgines 35
- 29 Rampe du Pont-Rouge 4
- 61 Chemin de la Caroline 24
- 64 Square Clair-Matin
- 67 Chemin du Repos

ÉCO-POINTS DU GRAND-LANCY

- 22 Route du Grand-Lancy 64
- 24 Route du Grand-Lancy 112
- 30 Route du Grand-Lancy 37
- 31 Chemin des Mérinos
- 32 Avenue Eugène-Lance 80
- 33 Avenue Eugène-Lance 70
- 34 Chemin des Pontets 1-3
- 35 Chemin des Pontets 15
- 36 Chemin des Pontets 25-31
- 37 Chemin du Bachet 5
- 38 Chemin des Rambossons 27
- 39 Avenue Eugène-Lance 28
(Cour de la ferme)
- 40 Chemin des Courtilllets 3
- 41 Chemin Paul-Maerky
- 42 Avenue Curé-Baud 40,
École En-Sauvy
- 43 Avenue des
Communes-Réunies 16-20
- 44 Chemin des Semailles 5
- 45 Chemin des Verjus 30-32
- 46 Chemin des Verjus 46
- 47 Chemin des Verjus 80
- 48 Chemin des Fraisiers 17
- 49 Chemin Émile-Paquin 1
- 50 Chemin des Palettes 15
- 51 Avenue des
Communes-Réunies 60
- 52 Avenue des
Communes-Réunies 66
- 53 Avenue des
Communes-Réunies 86-90
- 54 Chemin de Compostelle 9
- 55 Chemin de Compostelle 23
- 56 Chemin Le-Sapay 7
- 57 Chemin de la Commanderie 8
- 58 Chemin des Rambossons 10
- 59 Chemin des Semailles 50
- 60 Avenue Eugène-Lance 5
- 62 Chemin de l'Adret
- 65 Route de Saint-Julien 63
- 66 Chemin des Anémones
- 68 Chemin du Clos-du-Midi
- 69 Route de La-Chapelle



UN PROBLÈME À SIGNALER ?

En cas de problème technique, de propreté, de débordement ou de dépôt sauvage, scannez le code QR sur le panneau de l'éco-point pour informer nos équipes.

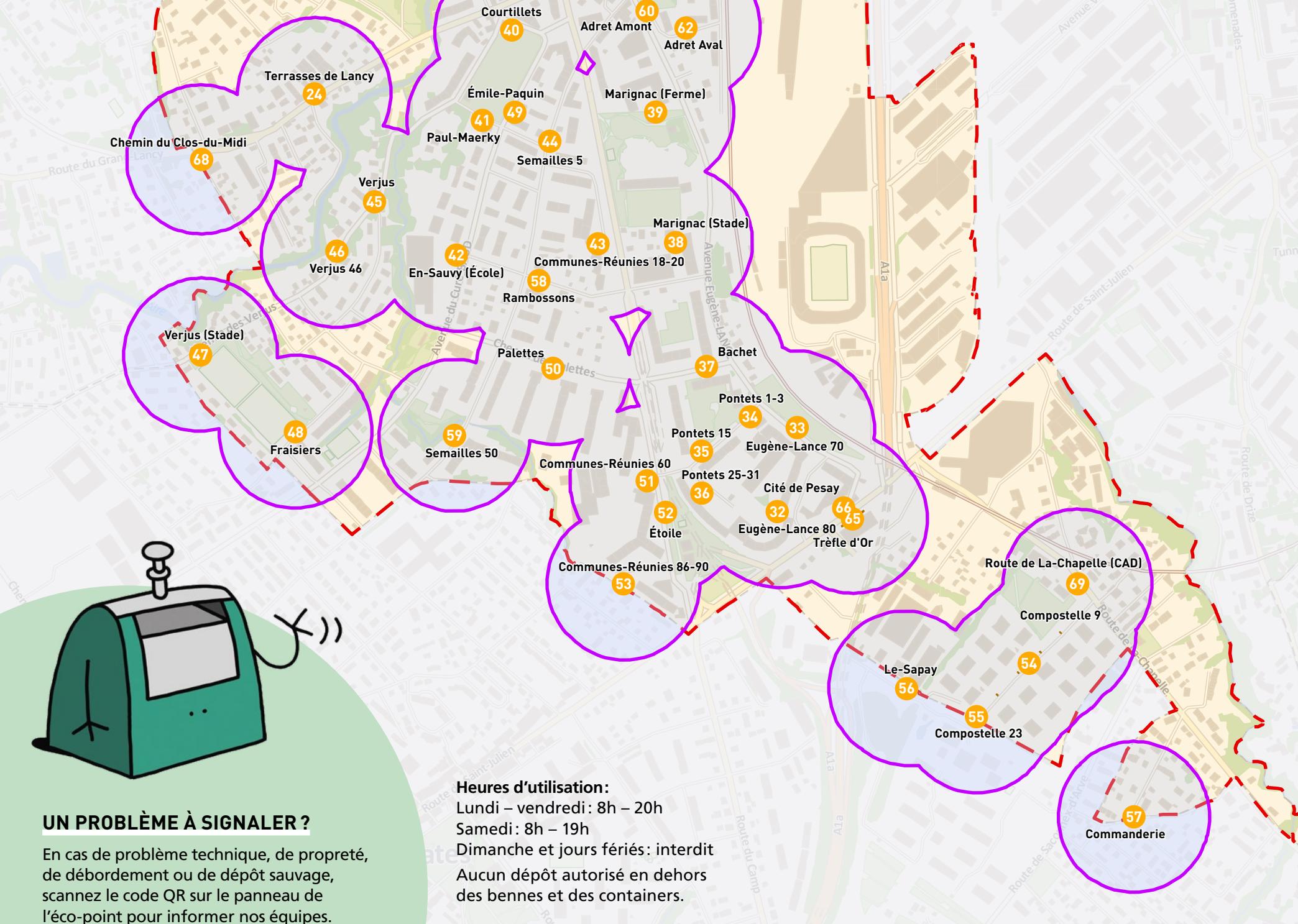
Heures d'utilisation:

Lundi – vendredi: 8h – 20h

Samedi: 8h – 19h

Dimanche et jours fériés: interdit

Aucun dépôt autorisé en dehors des bennes et des containers.



LES ENCOMBRANTS

DATE DES LEVÉES DES ENCOMBRANTS

PETIT-LANCY

Le dernier mercredi de chaque mois

GRAND-LANCY

Le dernier jeudi de chaque mois

Veuillez à déposer vos encombrants la veille de la levée et au plus tard à 21h. **Le dépôt sauvage est strictement interdit et passible d'amende.**

QU'EST-CE QU'UN ENCOMBRANT ?

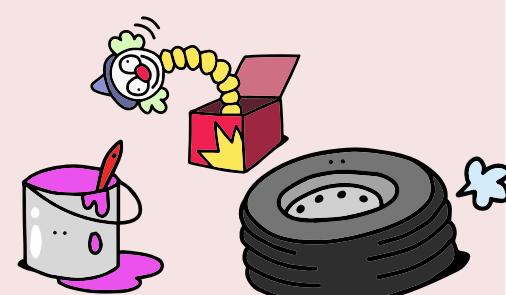
- Électroménager (réfrigérateur, lave-linge, etc.)
- Ferraille
- Bois
- Grand mobilier (en mauvais état)



CE QUI N'EST PAS CONSIDÉRÉ COMME ENCOMBRANT

- Déchets de chantier (graviers, briques, etc.)
- Pots de peintures ou déchets chimiques
- Pneus
- Gros cartons
- Jouets
- Batteries

Ces objets doivent être amenés à l'Espace de récupération cantonal de la Praille (av. de la Praille 47A, 1227 Carouge).



LES DÉCHETS ORGANIQUES

COMMENT BIEN TRIER SES DÉCHETS ORGANIQUES ?

JE M'ÉQUIPE GRATUITEMENT

d'une **P'tite Poubelle Verte** et de sacs compostables auprès de la réception du Bâtiment administratif de la Mairie (route du Grand-Lancy 39A, 1212 Grand-Lancy).

JE TRIE CORRECTEMENT MES DÉCHETS

se référer à l'abécédaire des déchets en pages 4 et 5 pour savoir quels déchets doivent être jetés dans la **P'tite Poubelle Verte** ou pas.

JE DÉPOSE MES DÉCHETS ORGANIQUES DANS LA BENNE PRÉVUE À CET EFFET

Les sacs compostables de la **P'tite Poubelle Verte** sont à jeter dans les bennes des déchets organiques installées sur tous les éco-points communaux.

Afin de limiter les odeurs ou coulures émanant des déchets, vous pouvez mettre par exemple du marc de café au fond de la **P'tite Poubelle Verte** qui agira comme absorbant des liquides et odeurs.



UNE POLITIQUE DURABLE

Conformément à son plan climat et à sa politique de gestion des déchets, la Ville de Lancy développe son action visant à offrir à la population des équipements de tri adaptés et de fait, poursuit la suppression des tournées voirie dites en mode « porte-à-porte », et ceci au profit des éco-points enterrés. Pour rappel, cette démarche ambitieuse vise, entre autres, à diminuer les flux routiers tout en améliorant les performances environnementales et le taux de recyclage de notre commune.

La Ville de Lancy continue d'accompagner les habitantes et habitants les plus sensibles (telles que les personnes à mobilité réduite, malades ou encore isolées), en proposant son service d'aide à la personne « Allô, Triporteur ! ».

« ALLÔ, TRIPORTEUR ! »

Dans le cadre de sa politique de gestion des déchets, la Ville de Lancy propose une prestation de proximité nommée « Allô, Triporteur ! ». Ce service entièrement gratuit permet de soutenir les personnes âgées, isolées, malades ou en situation de handicap (temporaire ou définitive) dans l'évacuation de leurs déchets. Des « ambassadrices ou ambassadeurs voirie », recruté-es et accompagné-es par la structure lancéenne d'insertion professionnelle Contact Emploi Jeunes (CEJ), sillonnent la commune au moyen de triporteurs électriques afin de collecter les déchets ménagers des souscripteur-trices, sur le pas de leur porte, pour les déposer ensuite dans les éco-points du quartier. Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour saluer la qualité de leur travail. Cela, toujours avec le sourire et par tous les temps; offrant une solution de proximité et pragmatique aux personnes qui rencontrent des difficultés dans l'exécution de cette tâche.



SCANNEZ POUR EN SAVOIR PLUS

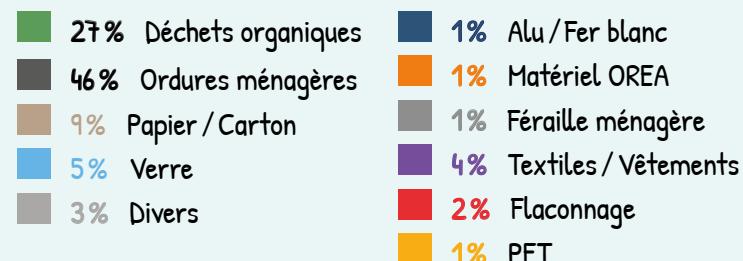


RÉDUISONS NOS ORDURES MÉNAGÈRES

Composition moyenne d'une poubelle Lancéenne



À ce jour, plus de 50 % des déchets de la poubelle ménagère devraient être recyclés, dont 1/4 de déchets organiques.





LES PAGES 10 ET 11 SONT ÉCRITES EN LANGAGE FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE (FALC).

PROTÉGER LA NATURE ET AGIR POUR NOTRE VILLE

Pour polluer moins,
vous pouvez mettre chaque déchet
dans la bonne poubelle.

Cela s'appelle trier.

Pourquoi trier ?

- Trier permet de **moins polluer**.
- Trier permet de **réutiliser** les déchets.
Par exemple refaire du verre avec du verre.
Ou faire du compost avec les restes de nourriture.
- Trier permet de **moins brûler** de déchets.
Cela utilise moins d'énergie.

COMMENT CHOISIR LA BONNE POUBELLE ?

Déchets de tous les jours

- Mettez chaque déchet dans la bonne poubelle.
Pour savoir où, regardez la page 3. →
- Amenez vos déchets à un éco-point.
Pour trouver l'éco-point près de chez vous,
regardez la carte aux pages 6 et 7. →

Déchets encombrants

Les déchets encombrants sont des gros déchets.
Par exemple : réfrigérateur, lave-linge, grand meuble.
Vous pouvez les déposer en bas de chez vous.
Un camion vient les chercher.
Pour savoir quand, lisez la page 8. →

Déchets spéciaux

Il y a des déchets spéciaux, des fois dangereux.
Apportez-les au bon endroit.
Vérifiez avec la liste aux pages 4 et 5. →

COMMENT FAIRE MOINS DE DÉCHETS ?

C'est important de faire moins de déchets.

Voici 5 idées pour faire moins de déchets.

Ces actions s'appellent la règle des 5 R.

Réduire

Achetez seulement ce dont vous avez besoin.

Exemple : utilisez vos propres sacs.

Un jour par semaine,
cuisinez un repas avec vos restes.

Les restes sont les aliments que vous avez déjà.

Réutiliser

Utilisez les objets des autres.

Exemple : partagez, empruntez
ou louer des objets au lieu d'acheter.

Il existe aussi des bibliothèques d'objets.

Réparer

Réparez les objets cassés au lieu de jeter.

Exemple : recoller, recoudre ou changer la batterie.

Des associations peuvent vous aider à réparer.

Recycler

Mettez chaque déchet dans la bonne poubelle.

Exemple : mettez vos restes de repas
dans la P'tite Poubelle Verte.

Renoncer

Dites non à ce qui n'est pas utile.

Exemple : refusez un sac plastique jetable.
Ou achetez des vêtements ou des objets d'occasion.

Vous ne pouvez pas amener vos déchets ?

Peut-être à cause d'un handicap, d'une maladie
ou de difficultés de mobilité.

Vous pouvez demander l'aide du triporteur.

Une personne vient chercher vos déchets
en vélo électrique.

Pour demander l'aide du triporteur, voir page 9 →

Vous avez des questions ?

Vous pouvez appeler le Service de l'environnement

Téléphone : 022 879 04 20.

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

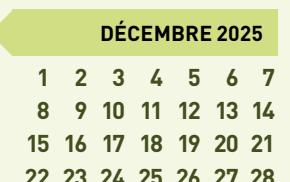
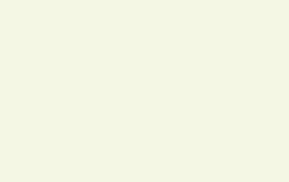
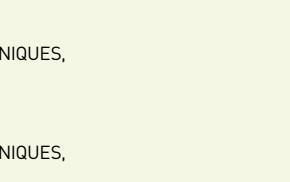
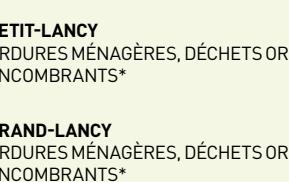
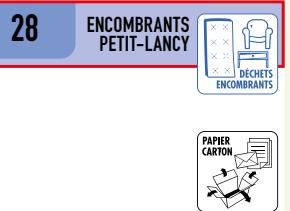
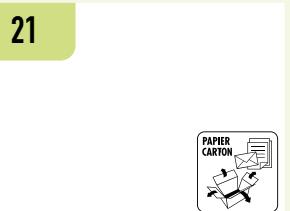
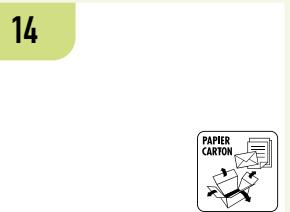
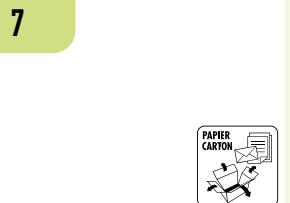
VENDREDI

SAMEDI

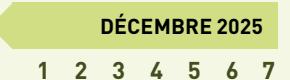
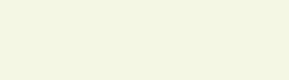
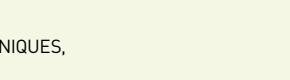
DIMANCHE

RECYCLER

tout ce qui peut l'être !



*Les objets doivent être déposés la veille de la levée à 21h au plus tard.



JANVIER

PETIT-LANCY

ORDURES MÉNAGÈRES, DÉCHETS ORGANIQUES,
ENCOMBRANTS*

GRAND-LANCY

ORDURES MÉNAGÈRES, DÉCHETS ORGANIQUES,
ENCOMBRANTS*

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

1

2



3



4



5



6



7

8

9



10



11



12



13



14

15

16



17



18



19



20



21

22

23



24



25

PETIT-LANCY
ORDURES MÉNAGÈRES, DÉCHETS ORGANIQUES,
ENCOMBRANTS*

26

ENCOMBRANTS
GRAND-LANCY
 DÉCHETS ENCOMBRANTS

27



28

VACANCES
SCOLAIRES

PETIT-LANCY
ORDURES MÉNAGÈRES, DÉCHETS ORGANIQUES,
ENCOMBRANTS*



GRAND-LANCY
ORDURES MÉNAGÈRES, DÉCHETS ORGANIQUES,
ENCOMBRANTS*

*Les objets doivent être déposés la veille de la levée à 21h au plus tard.

JANVIER 2026

1	2	3	4
5	6	7	8
9	10	11	12
13	14	15	16
17	18	19	20
21	22	23	24
25	26	27	28
29	30	31	

MARS 2026

1	2	3	4
2	3	4	5
6	7	8	9
10	11	12	13
14	15	16	17
18	19	20	21
22	23	24	25
26	27	28	29
30	31		

FÉVRIER

LUNDI

MARDI

MERCREDI

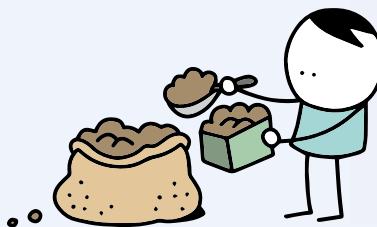
JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

1



2



3



4



5



6



7

8

9



10



11



12



13



14

15

16



17



18



19



20



21

22

23



24



25

ENCOMBRANTS
PETIT-LANCY

26

ENCOMBRANTS
GRAND-LANCY

27



28

29

30



31



FÉVRIER 2026

AVRIL 2026

1	2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15	
13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	
23	24	25	26	27	28	29	30

MARS

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

RÉDUIRE

notre consommation
à nos besoins réels !

6

7

LUNDI DE PÂQUES

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

PETIT-LANCY

ENCOMBRANTS PETIT-LANCY

30

GRAND-LANCY

ENCOMBRANTS GRAND-LANCY

ORDURES MÉNAGÈRES

DÉCHETS ORGANIQUES

DÉCHETS ENCOMBRANTS

PETIT-LANCY
ORDURES MÉNAGÈRES, DÉCHETS ORGANIQUES,
ENCOMBRANTS*

ORDURES MÉNAGÈRES

DÉCHETS ORGANIQUES

DÉCHETS ENCOMBRANTS

GRAND-LANCY
ORDURES MÉNAGÈRES, DÉCHETS ORGANIQUES,
ENCOMBRANTS*

*Les objets doivent être déposés la veille de la levée à 21h au plus tard.



MARS 2026

MAI 2026

1
2 3 4 5 6 7 8
9 10 11 12 13 14 15
16 17 18 19 20 21 22
23 24 25 26 27 28 29
30 31

1 2 3
4 5 6 7 8 9 10
11 12 13 14 15 16 17
18 19 20 21 22 23 24
25 26 27 28 29 30 31



AVRIL

LUNDI

MARDI

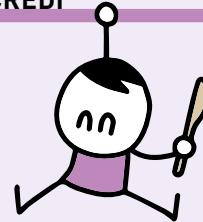
MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE



4



5



6



7



8



FÊTE DU TRAVAIL

9



10



11



12



14

JEUDI DE L'ASCENSION

15



16



19



20



21



22



24

25

26

27

ENCOMBRANTS
PETIT-LANCY

28

ENCOMBRANTS
GRAND-LANCY

29



30

31

LUNDI DE PENTECÔTE



PETIT-LANCY
ORDURES MÉNAGÈRES, DÉCHETS ORGANIQUES,
ENCOMBRANTS*



GRAND-LANCY
ORDURES MÉNAGÈRES, DÉCHETS ORGANIQUES,
ENCOMBRANTS*

*Les objets doivent être déposés la veille de la levée à 21h au plus tard.

AVRIL 2026

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10
11	12	13	14	15
16	17	18	19	20
21	22	23	24	25
26	27	28	29	30

JUIN 2026

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI

LUNDI

1



MARDI

2

CÉRÉMONIE DE PASSATION DE MAIRE
PARC NAVAZZA-OLTRAMARE

MERCREDI

3



JEUDI

4



VENDREDI

5



SAMEDI

6

DIMANCHE

7

8



9



10



11



12



13

14

15



16



17



18



19



20

21

22



23



24

ENCOMBRANTS
PETIT-LANCY

25

ENCOMBRANTS
GRAND-LANCYFÊTE DES ÉCOLES
DU PETIT-LANCY
PARC NAVAZZA-
OLTRAMARE

26

FÊTE DES ÉCOLES
DU GRAND-LANCY
PARC NAVAZZA-
OLTRAMARE

27

28

29



30

VACANCES
SCOLAIRESPETIT-LANCY
ORDURES MÉNAGÈRES, DÉCHETS ORGANIQUES,
ENCOMBRANTS*GRAND-LANCY
ORDURES MÉNAGÈRES, DÉCHETS ORGANIQUES,
ENCOMBRANTS*

*Les objets doivent être déposés la veille de la levée à 21h au plus tard.

RÉUTILISER

ce que l'on consomme!



MAI 2026

1	2	3
4	5	6
7	8	9
10		
11	12	13
14	15	16
17		
18	19	20
21	22	23
24	25	26
27	28	29
30	31	

JUILLET 2026

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10
11	12	13	14	15
16	17	18	19	20
21	22	23	24	25
26	27	28	29	30
31				

JUIN

LUNDI

MARDI

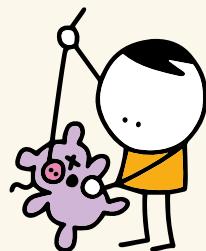
MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE



6



7



8



9



10



11

12

13



14



15



16



17



18

19

20



21



22



23



24



25

26

27



28



29

ENCOMBRANTS
PETIT-LANCY

30

ENCOMBRANTS
GRAND-LANCY

31



AOÛT 2026

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

1	2
3	4
5	6
7	8
9	10
11	12
13	14
15	16
17	18
19	20
21	22
23	24
25	26
27	28
29	30
31	

PETIT-LANCY
ORDURES MÉNAGÈRES, DÉCHETS ORGANIQUES,
ENCOMBRANTS*GRAND-LANCY
ORDURES MÉNAGÈRES, DÉCHETS ORGANIQUES,
ENCOMBRANTS*

*Les objets doivent être déposés la veille de la levée à 21h au plus tard.

RÉPARER

pour prolonger la durée
de vie des objets !

JUILLET

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE



3



4



5



6



7



1

VACANCES
SCOLAIRES

FÊTE NATIONALE

2

10



11



12



13



14



15

16

17



18



19



20



21



22

23

24



25



26

ENCOMBRANTS
PETIT-LANCY

27

ENCOMBRANTS
GRAND-LANCY

28



29

30

31



PETIT-LANCY
ORDURES MÉNAGÈRES, DÉCHETS ORGANIQUES,
ENCOMBRANTS*

GRAND-LANCY
ORDURES MÉNAGÈRES, DÉCHETS ORGANIQUES,
ENCOMBRANTS*

* Les objets doivent être déposés la veille de la levée à 21h au plus tard.

JUILLET 2026

1	2	3	4	5		
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

SEPTEMBRE 2026

1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

AOÛT

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

ENCOMBRANTS
PETIT-LANCY

- PETIT-LANCY**
ORDURES MÉNAGÈRES, DÉCHETS ORGANIQUES,
ENCOMBRANTS*
- GRAND-LANCY**
ORDURES MÉNAGÈRES, DÉCHETS ORGANIQUES,
ENCOMBRANTS*

*Les objets doivent être déposés la veille de la levée à 21h au plus tard.



JEÛNE GENEVOIS



AOÛT 2026							OCTOBRE 2026						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
24	25	26	27	28	29	30	31						

31

RENONCER

à ce dont on peut se passer!

SEPTEMBRE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE



5



6



7



8



9



10



11

12



13



14



15



16



17

18

19

20

21

22

23

24

25

VACANCES SCOLAIRES



26

27

28



30

31



PETIT-LANCY
ORDURES MÉNAGÈRES, DÉCHETS ORGANIQUES,
ENCOMBRANTS*



GRAND-LANCY
ORDURES MÉNAGÈRES, DÉCHETS ORGANIQUES,
ENCOMBRANTS*

*Les objets doivent être déposés la veille de la levée à 21h au plus tard.

SEPTEMBRE 2026

NOVEMBRE 2026

1	2	3	4	5	6		1
7	8	9	10	11	12	13	2
14	15	16	17	18	19	20	3
21	22	23	24	25	26	27	4
28	29	30					5
							6
							7
							8

30

OCTOBRE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

RECYCLER

tout ce qui peut l'être !

2



3



4



5



6



7

8

9



10



11



12



13



14

15

16



17



18



19



20



21

22

23



24


25 ENCOMBRANTS PETIT-LANCY

26 ENCOMBRANTS GRAND-LANCY


27



28

29

30


PETIT-LANCY
 ORDURES MÉNAGÈRES, DÉCHETS ORGANIQUES,
 ENCOMBRANTS*

GRAND-LANCY
 ORDURES MÉNAGÈRES, DÉCHETS ORGANIQUES,
 ENCOMBRANTS*

** Les objets doivent être déposés la veille de la levée à 21h au plus tard.*

OCTOBRE 2026

1	2	3	4
5	6	7	8
9	10	11	
12	13	14	15
16	17	18	
19	20	21	22
23	24	25	26
27	28	29	30
31			

DÉCEMBRE 2026

1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29
30	31				



NOVEMBRE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

ENCOMBRANTS
PETIT-LANCY

31

ENCOMBRANTS
GRAND-LANCYRESTAURATION
DE LA
RÉPUBLIQUEVERRE
ORDURES MÉNAGÈRES

 ORDURES MÉNAGÈRES
 DÉCHETS ORGANIQUES
 DÉCHETS ENCOMBRANTS

PETIT-LANCY
ORDURES MÉNAGÈRES, DÉCHETS ORGANIQUES,
ENCOMBRANTS*

 ORDURES MÉNAGÈRES
 DÉCHETS ORGANIQUES
 DÉCHETS ENCOMBRANTS

GRAND-LANCY
ORDURES MÉNAGÈRES, DÉCHETS ORGANIQUES,
ENCOMBRANTS*

*Les objets doivent être déposés la veille de la levée à 21h au plus tard.

NOVEMBRE 2026

JANVIER 2027

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
23	24	25	26	27	28	29	30	31	
30									

DÉCEMBRE



Pour aller plus loin dans votre démarche de consommation responsable et durable, nous vous invitons à consulter notre site internet www.lancy.ch